

du chien qui a mordu le malade, n'est rien à comparer à la quantité et à la force des dix virus inoculés.

* *

Il s'agit donc d'une sorte de vaccination, vaccination très difficile, instrument dangereux à manier qui, entre les mains d'opérateurs ignorants ou maladroits, peut produire des accidents terribles.

Aussi, est-il probable que le virus rabique ne sera confié qu'à des hommes sérieux et offrant toutes les garanties de science exigibles en pareil cas.

Les quatre enfants de Newark vont arriver dans deux ou trois jours. Pasteur les croit guéris, je dis *croit*, car, comme tous les grands savants, il affirme peu et exprime son opinion d'une manière si modeste, qu'elle étonnera nos hommes d'état. Mais ceux-ci ont au moins pour excuse qu'ils savent peu et parlent beaucoup.

* *

Quelle différence entre la gravure de la quatrième page et celle de la première !

Ici, le savant qui arrache une victime à la mort ; là-bas, la guerre et ses horreurs.

La retraite ! mot sinistre, qu'on entend aux soirs de malheur.

Les Serbes viennent d'être battus ; les clairons, au lieu de sonner la charge, donnent le signal sinistre de rebrousser chemin. Cavaliers, artilleurs, fantassins, s'entassent pêle-mêle dans le chemin creux. Les blessés sont sur les caissons, les hommes valides s'en vont tête basse, pendant que les derniers obus lancés par l'armée victorieuse pleuvent encore sur les débris des régiments vaincus.

C'est la défaite !

LÉON LEDIEU.

M. PASTEUR ET LE VACCIN DE LA RAGE (Voir gravure)

MONSIEUR Pasteur vient de triompher de la rage ; il a définitivement vaincu ce mal qui ne pardonnait jamais. Mais aussi que de patients et laborieux travaux avant d'en arriver à ce magnifique résultat !

L'illustre savant commença par l'étude des fermentations. Après avoir démontré l'existence des êtres microscopiques qui sont les agents des maladies du vin et de la bière, de la maladie des vers à soie, etc., il indiqua les moyens de se mettre à l'abri de ces différentes altérations.

C'est par la recherche des causes de la maladie charbonneuse qu'il aborda l'étude des virus. Il isola d'abord le microbe du choléra des poules et parvint à en atténuer la violence.

Les poules inoculées avec ce virus atténué résistèrent à un virus plus violent. De même, les animaux, vaccinés avec un virus charbonneux atténué devinrent réfractaires au charbon.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans les découvertes de ce savant, c'est que toutes s'enchaînent et dérivent d'un même principe, et ce principe si fécond engendrera encore dans la suite de nombreuses et précieuses découvertes. Le jour n'est pas loin où, par l'application de la théorie des *virus atténués*, la plupart des maladies contagieuses pourront être utilement combattues. Nous en avons déjà un exemple frappant dans cette admirable méthode de traitement préventif de la rage, dont M. Pasteur a donné communication à l'Académie des Sciences et à l'Académie de Médecine, de Paris.

Depuis longtemps, M. Pasteur était attiré par l'étude de cette maladie, à la fois si obscure dans son origine et si terrible dans ses effets. Il en isola d'abord le microbe et en trouva le mode de culture et d'atténuation. Mais une des principales difficultés était d'arriver à inoculer d'une façon rapide et certaine le virus rabique aux animaux.

Après de longues recherches, il découvrit qu'en trépanant les lapins et en leur inoculant sous la dure-mère du cerveau une moëlle rabique de chien à rage des rues, ces animaux deviennent enragés après une durée moyenne d'incubation d'une quinzaine de jours. Avec des virus obtenus plus violents par la culture, il put réduire à sept jours la durée d'incubation. Au contraire, avec des virus

plus atténués, il parvint à rendre ces animaux réfractaires à la rage.

Des résultats semblables furent obtenus pour les chiens, les singes, les moutons, etc., et cela par inoculation des virus rabiques sous la peau ou à la surface du cerveau. La méthode était donc trouvée. Il ne restait plus qu'à en faire l'application à l'homme.

On amena à M. Pasteur un jeune berger, Jean-Baptiste Jupille, âgé de quinze ans, originaire de Villers-Farlay, village de l'arrondissement de Salins, dans le Jura, qui avait été cruellement mordu au pouce de la main gauche. Ce jeune garçon arriva à Paris le 20 octobre, six jours pleins après avoir été mordu. M. Pasteur commença immédiatement à le traiter ; ce traitement a pris fin le 29 octobre, et le petit vacciné est toujours plein de santé.

Notre première page représente le jeune berger au moment où un des aides de M. Pasteur va l'inoculer. Cette opération consiste simplement en une piqûre faite sous la peau, au bas des côtes, au moyen d'une seringue Pravaz, qui contient le virus-vaccin.

Quelles seront les applications de la magnifique découverte de M. Pasteur ? Dès aujourd'hui, on peut dire que l'illustre Français a vaincu la plus terrible des maladies, et qu'il n'a eu dans cette voie ni imitateur ni précurseur.

HISTOIRE VRAIE D'UN MENDIANT.

A LA porte d'une église d'une ville de France, se tenait un vieux mendiant sous le nom de Jacques. Depuis nombre d'années il s'asseyait sur un des degrés du temple et recevait l'aumône. Triste et sombre, il ne parlait presque jamais, se contentant d'incliner la tête quand on lui faisait l'aumône. Une croix dorée se voyait sur sa poitrine quand ses haillons venaient à s'ouvrir.

Un jeune prêtre, M. l'abbé de ***, célébrait la messe dans cette église et ne manquait jamais de donner son offrande à Jacques.

Issu d'une noble et riche famille M. de *** s'était consacré à Dieu dans le sacerdoce, et il répandait tout son bien dans le sein des malheureux. Sans le connaître, le vieux Jacques l'aimait beaucoup.

Un jour, l'abbé de *** ne vit pas Jacques à sa place accoutumée, et comme il remarquait que son absence se prolongeait, il s'inquiéta de Jacques et alla le voir.

Il frappa à la porte d'une mansarde au sixième étage. Une voix affaiblie lui répondit ; il entra.

C'était bien Jacques. Il était malade sur son mauvais grabat, le teint pâle, l'œil éteint...

— Eh ! c'est vous, monsieur l'abbé ? Vous êtes bien bon de venir voir un misérable comme moi... je ne le mérite pas.

— Que dites-vous là, Jacques ? Ne savez-vous pas que le prêtre est l'ami des malheureux ? D'ailleurs nous sommes de vieilles connaissances.

— Oh ! monsieur, si vous saviez !... si vous me connaissiez !... vous ne me parleriez pas ainsi ! Non, non, ne me parlez pas avec bonté ; je suis un misérable... maudit de Dieu.

— Maudit de Dieu ! y pensez-vous ? Ah ! mon pauvre Jacques, ne dites jamais de ces choses-là. Si vous avez fait du mal repentez-vous, confessez-vous ; Dieu est la bonté même. Il pardonne tout au repentir.

— Oh ! non ; Il ne me pardonnera pas à moi.

— Et pourquoi donc ? Ne vous repentez-vous pas ?

— Si je me repens ! si je me repens s'écria Jacques en se levant sur son séant et en ouvrant ses yeux égarés... Si je me repens ! Oh ! oui, je me repens, voici trente ans que je me repens... et cependant je suis maudit !...

Le bon père tâcha de le confesser, de l'encourager, mais en vain. Un mystère terrible était caché au fond de son cœur, et le désespoir empêchait le coupable de découvrir son crime.

Enfin, vaincu par la bonté du jeune prêtre, Jacques se décide, et d'une voix étouffée, il dit ces paroles :

— J'étais intendant du château d'une riche famille, lorsque, éclata la sanglante révolution du dernier siècle. Mes maîtres étaient la bonté même

... Monsieur le comte, madame la comtesse, leurs deux filles et leur fils... Je leur devais tout : ma position, mon éducation, l'aisance dont je jouissais... Quand vint la terreur... je les ai trahis ! ils étaient cachés... je savais où... Je les ai dénoncés pour avoir leurs biens, que l'on promettait aux dénonciateurs... Ils ont été condamnés à mort, tous... excepté le petit Joseph... qui était trop jeune...

Un cri involontaire sortit de la poitrine du prêtre, une sueur froide coula sur son front.

— Monsieur, continua le mendiant, qui n'avait point aperçu l'émotion de son confident. Monsieur, c'est horrible, je les ai entendus condamnés à mort... Monsieur, je les ai vu mettre tous les quatre dans une charrette... et j'ai vu leurs quatre têtes tomber sous le couteau... Monstre, monstre que je suis ! Et depuis ce temps je n'ai plus de paix ni de repos : Je pleure, je prie pour eux... je les vois toujours, là, devant moi. Tenez, ils sont là, sous cette toile...

Et en parlant ainsi, Jacques montrait de sa main tremblante un rideau que voilait un pan du mur.

— Ce crucifix que vous voyez à mon lit, c'était celui de monsieur... cette petite croix d'or que je porte sur moi, était celle que madame avait toujours sur elle. Oh ! Dieu ! quel crime ; quelle horreur ; quel repentir ! ! Monsieur l'abbé, ayez pitié de moi ; ne me repoussez pas ; priez pour le plus criminel et le plus malheureux des hommes !

Le prêtre était à genoux près du lit, pâle comme la mort. Il resta près d'une demi-heure immobile ; puis, se levant avec calme, fit le signe de la croix, et tirant le rideau de la muraille, il vit deux portraits...

Jacques poussa un cri en les voyant, et se rejeta sur son grabat.

Le prêtre pleurait.

— Jacques, dit-il d'une voix tremblante, je viens vous pardonner de la part de Dieu... je vais vous confesser.

Et assis près du lit, il confessa Jacques.

— Quand le moribond eut achevé :

— Jacques, lui dit l'abbé de *** Dieu vient de vous pardonner... Mais ce n'est pas tout... moi aussi je vous pardonne... pour l'amour de lui. Car vous avez tué... mon père, ma mère et mes deux sœurs.

Les cheveux de Jacques se dressèrent sur sa tête... il ouvrit les lèvres ; quelques sons inarticulés en sortirent... Il s'affaissa sur son lit.

Le prêtre s'approcha. Le mendiant était mort.

RICHESSSE ET INSTRUCTION

UN A richesse est une force, on ne peut pas le nier : un homme riche vis-à-vis du pauvre est comme le serait un homme armé contre un homme désarmé. L'instruction aussi est une force, et l'on peut dire que l'homme instruit est même plus fort qu'un homme riche qui serait ignorant : les connaissances acquises par l'étude ne sont pas sujettes à se perdre de même que la fortune. Si par le travail, grâce à l'instruction surtout, on parvient à acquérir une certaine aisance suffisante pour s'assurer l'indépendance, on n'a rien à envier à personne. C'est là cette médiocrité dorée qu'ont vantée les philosophes et les poètes.

— Vous n'oubliez pas certainement, me dit une de mes anciennes amies, qu'il y a quelque chose de supérieur encore à l'instruction et à la richesse.

— Quoi donc ?

— La bonté et l'esprit de justice.

— C'est bien mon sentiment ; mais l'instruction saine, qui développe la raison et fortifie le jugement, conduit plus sûrement à ces vertus que la richesse seule, si nous supposons à celui qui la possède un esprit vide, sans culture et hanté, sans défense, par les préjugés et les passions.

ED. CH.

Une jeune fille étant sur le point de se marier, le notaire lui lut le contrat qui, après une première énumération des titres et qualités, se terminait ainsi : "La dite demoiselle une telle *et cætera*..." A ce dernier mot la future se leva d'un bond : "Et se taira ? s'écria-t-elle. Jamais ! Si l'on ne biffe pas cette clause, le mariage n'aura pas lieu."